



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

ICC 97-0

27 février 2007  
Original : anglais

F

**Conseil international du Café**  
Quatre-vingt-dix-septième session  
22 et 25 mai 2007  
Londres, Angleterre

## Ordre du jour provisoire

<b>Point</b>	<b>Document</b>
<b>1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter</b>	ICC-97-0 Dispositions prévues pour les réunions
<b>2. Admission d’observateurs – à examiner</b>	à venir
Le Conseil examinera des procédures d’admission d’observateurs à ses sessions.	
<b>3. Voix et pouvoirs</b>	
<b>3.1 Voix au sein du Conseil pour l’année caféière 2006/07 – à approuver</b>	à venir
Le Secrétaire fera rapport.	
<b>3.2 Pouvoirs – à approuver</b>	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat.	
<b>4. Avenir de l’Accord de 2001 – à examiner et, le cas échéant, à approuver</b>	à venir
Le Président du Groupe de travail sur l’avenir de l’Accord fera rapport sur les recommandations du Groupe.	

## **5. Participation à l'Accord international de 2001 sur le Café**

### **5.1 Situation actuelle – à examiner et, le cas échéant, à approuver** à venir

Au 26 février 2007, l'Organisation comptait 77 Membres représentant 45 pays exportateurs et 32 pays importateurs. Les procédures d'adhésion à l'Accord figurent dans le document ED-1800/01 Rev. 9. Le Conseil examinera deux projets de résolutions relatifs à la prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion et du délai fixé pour le dépôt d'instruments par les gouvernements qui appliquent l'Accord à titre provisoire. Le Directeur exécutif fera rapport sur la participation actuelle à l'Accord et sur les contacts engagés avec des pays non membres.

### **5.2 Adhésion de Timor-Leste – à examiner et, le cas échéant, à approuver** à venir

En mai 2006, le Conseil a approuvé un projet de résolution fixant les conditions d'adhésion de Timor-Leste le 31 mars 2007 au plus tard. Le Gouvernement de Timor-Leste nécessitant plus de temps pour parachever les procédures, le Conseil examinera un projet de résolution visant à proroger ce délai.

## **6. Situation du marché du café – à noter** à venir

Le Directeur exécutif présentera une analyse de la situation du marché.

## **7. Projets de mise en valeur du café** à venir

### **7.1 Projets approuvés par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter** à venir

Le Chef des opérations fera rapport sur les projets approuvés par le FCPB. Un document contenant des rapports de situation sur les projets ci-après sera distribué :

- Mise en valeur du marché du café et promotion commerciale en Afrique orientale et australe
- Amélioration de la production de café en Afrique par la lutte contre la dégénérescence du système vasculaire du café (trachéomycose)
- Financement à court et à moyen termes pour les petits caféiculteurs au Kenya
- Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale au moyen de méthodes de transformation améliorées (rapport d'évaluation intermédiaire)
- Amélioration de la qualité et de la commercialisation du café Robusta par l'utilisation optimale des terroirs de café

- Régénération pilote du secteur du café au Honduras et au Nicaragua
- Diversification de la production dans les zones marginales de l'État du Veracruz (Mexique)

**7.2 Projets soumis à l'approbation du Conseil – à examiner et, le cas échéant, à approuver**

En janvier 2007, le Comité exécutif a recommandé que le Conseil approuve le projet ci-après pour soumission au FCPB :

**Programme de compétitivité des entreprises du café** – soumis par ANACAFE WP-Board 1024/07

Le Président du Comité exécutif fera rapport sur le projet ci-après qui sera examiné par le Comité en mai 2007 :

**Projet pilote visant à accroître et à développer le marché intérieur de certains pays producteurs (Inde, Indonésie et Mexique)** – soumis par *P&A International Marketing* à venir

**8. Rapport du Président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à noter/à approuver** à venir

Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion du 23 mai 2007. Le Conseil est invité à prendre note de ce rapport et à approuver plusieurs modifications mineures dans la composition du CCSP pour 2006/07.

**9. Rapport du Président du Comité des statistiques – à noter** verbal

Le Président du Comité des statistiques fera rapport sur la réunion du 23 mai 2007.

**10. Comité de promotion – à noter** verbal

L'Article 34 de l'Accord dispose que le Comité de promotion fait rapport régulièrement au Conseil. Le Président du Comité de promotion fera rapport.

**11. Coopération avec d'autres organisations** verbal

Le Directeur exécutif fera rapport.

**12. Politiques nationales en matière de café – à noter** verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations, pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

**13. Questions financières et administratives**

**13.1 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2005/06 et rapport du vérificateur – à approuver** EB-3925/07

Le Conseil examinera la recommandation du Comité exécutif sur les comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2005/06 et le rapport du vérificateur.

**13.2 Paiement des arriérés – à examiner et, le cas échéant, à approuver** à venir

Le Conseil examinera la recommandation du Comité exécutif sur deux projets de résolutions visant à rétablir les droits de vote de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda.

**14. Questions diverses – à examiner** verbal

**15. Prochaines réunions** à venir

Un document contenant les dates des réunions en 2007/08 et 2008/09 sera distribué – *à examiner et à approuver*

La prochaine session du Conseil se tiendra au siège de l'Organisation à Londres du 24 au 28 septembre 2007. Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures – *à examiner*